



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
REVENTIN-VAUGRIS

Envoyé en préfecture le 23/01/2025

Reçu en préfecture le 23/01/2025

Publié le **23/01/25**

ID : 038-213803364-20250120-CM_2025_05-DE



DÉLIBÉRATION : 2025-05

OBJET : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR MADAME LA MAIRE

SÉANCE PUBLIQUE DU : LUNDI 20 JANVIER 2025

DATE DE L'ANNONCE PUBLIQUE ET DE LA CONVOCATION DES CONSEILLERS : JEUDI 16 JANVIER 2025

CONSEILLER EN EXERCICE : 19 – PRÉSENTS : 10 – VOTANTS : 16

NOM	PRÉNOM	P	A. E	A	POUVOIR À	NOM	PRÉNOM	P	A. E	A	POUVOIR À
RUCHON	Edith	X				BOITON	Roger	X			
ORENGIA	Alain	X				BIEUVELET	Laetitia		X		BOITON R.
CAMUS	Katy			X		CHAVASSE	Danielle	X			
LEICHER	Jean-Luc	X				RIGOUDY	Daniel		X		JACQUET H.
GATET	Fanny		X		RUCHON E.	JACQUET	Henriette	X			
MARTICORENA	Jean-Claude		X		AUTISSIER B.	LAROSE	Didier		X		LEFAIVRE P-G.
AUTISSIER	Bertrand	X				LEFAIVRE	Pierre-Gilles	X			
TONOLI	Éliane	X				GROS	Gérémy			X	
PACITTI	Jacques	X				PEYRE	Bernard			X	
BURGAUD	Véronika		X		CHAVASSE D.						

P = Présent A.E = Absent excusé A = Absent

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Alain ORENGIA

VU :

- les articles L 2122-23 du CGCT,
- la délibération du Conseil Municipal n°2021-057 en date du 15 novembre 2021 confiant à Madame la Maire des délégations,

LE CONSEIL MUNICIPAL, PREND ACTE DES DÉCISIONS SUIVANTES :

ENTREPRISE	MONTANT (€ HT)	OBJET
GC EQUIPEMENT	1 423,24 €	Cuisine : Ajout d'un adoucisseur sur l'eau chaude au niveau du tunnel de lavage
LAQUET	3 873,10 €	Entretien des terrains synthétiques – réparation des points de penalty – fourniture d'un big-bag de liège
GC EQUIPEMENT	1 081,52 €	Contrat d'entretien pour le matériel de la cuisine
OP ELEC	2 760,00 €	Cuisine : Installation électrique pour nouveau matériel de lavage
CHEFNEUX ASSAINISSEMENT	1 108,00 €	Entretien semestriel bac à graisse cuisine
FRANCE MATERIAUX	1 224,39 €	Fourniture de matériel pour la réfection de 2 toits de cabanes
HUGLO LEPAGE	2 467,67 €	½ échangeur : rédaction d'un mémoire dans le cadre de la procédure d'expropriation
HUGLO LEPAGE	3 000,00 €	½ échangeur : rédaction d'un mémoire dans le cadre de la procédure de référé
HUGLO LEPAGE	2 500,00 €	½ échangeur : présentation à l'audience dans le cadre de la procédure de référé

Fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme
Le 21 janvier 2025



Madame la Maire
Edith RUCHON

Madame la Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture